

Refonte de l'examen sur les matières touchées par la fraude

Les épreuves du Bac du 19 au 23 juin

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3891 - Mardi 7 juin 2016 - Prix : 10 DA

Pour des revendications socioprofessionnelles

Deuxième jour de débrayage des vétérinaires du secteur public

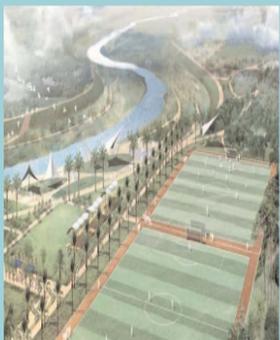
Page 4

Suppression de la retraite anticipée et réflexion sur les subventions

La crise financière impose du changement dans le social

Page 3

Le taux d'avancement est de 70%



Oued El Harrach, bientôt lieu de plaisance

Page 4

Tizi Ouzou

Démantèlement d'un «lieu de débauche»

Page 24

Hydrocarbures



Seulement 40% du domaine minier est prospecté

Page 5

Au premier jour du ramadhan

Rush sur les marchés en dépit de l'envolée des prix



Sans surprise, la flambée des prix a été au rendez-vous dès le premier jour de ramadhan. Cela est devenu presque une coutume et chaque année les prix des produits alimentaires connaissent une hausse vertigineuse. Les marchés de la capitale, qui n'ont pas désempilé ces derniers jours, ont connu hier une affluence record. Page 2

Parlement/Pour parachever les lois organiques

Eventuelle prorogation de la session de printemps

Page 3

A travers les théâtres de l'ouest

La nouvelle pièce «El-Ghalta» en tournée

Page 13

Refonte de l'examen sur les matières touchées par la fraude

Les épreuves du Bac du 19 au 23 juin

■ Les épreuves du baccalauréat touchées par la fraude et dont la refonte a été décidée de manière partielle, auront lieu du 19 au 23 juin, a affirmé, hier à Alger, la ministre de l'Education lors d'une conférence de presse.

Par Yacine Djadel

Suite à la décision prise par le gouvernement de refaire, en partie, les examens du baccalauréat, Benghebrît a confirmé, hier à Alger, la date officielle du déroulement de ces derniers. Les épreuves sont donc programmées, selon la ministre, du 19 au 23 juin. Celles-ci, pour rappel, concerneront uniquement les matières touchées par la fraude. Ainsi, les matières à refaire pour ce qui est de la filière des sciences de la nature et vie sont les mathématiques, sciences de la nature, physique, français, anglais, histoire-géographie et philosophie. Pour les candidats des filières mathématiques, maths-technique et gestion-économie, ils referont les épreuves des langues française et anglaise, l'histoire-géographie et la philosophie, a-t-elle précisé. Pour plus d'informations pour les candidats concernés, il faut savoir que, selon la ministre, que les convocations seront retirées par eux à partir du 13 juin du site du ministère. De ce fait, M^{me} Benghebrît, tout en manifestant ses regrets quant à ce manquement grave dans le secteur, n'a pas manqué de rassurer les élèves et leur parents, les enseignants ainsi que tous les professionnels de l'éducation quant à l'organisation et au bon déroulement de ces épreuves partielles. «Afin d'assu-



rer la crédibilité de l'examen national du baccalauréat, le gouvernement a pris la décision de refaire partiellement les épreuves, car celui-ci répond au souci de garantir les principes consacrés par la Constitution et qui sont l'équité et l'égalité des chances», a-t-elle déclaré. Pour preuve, M^{me} Benghebrît a indiqué que les portes des établissements scolaires sont ouvertes à tous les élèves candidats. Tenant compte de l'état d'esprit perturbé

de ces derniers, la ministre a même insisté auprès des responsables de ces établissements à ce qu'il y est des psychologues et des conseillers d'orientation pour l'accompagnement des candidats. Des horaires d'examen très flexibles, notamment avec le mois de ramadhan, ont été également prévus, à l'exemple de l'épreuve de maths du premier jour qui est programmée de 9h à 12h. Et d'ajouter

que même «les candidats arrivés en retard aux épreuves initiales sont autorisés à refaire l'examen, contrairement à ceux qui sont coupables de fraude», a-t-elle fait savoir. S'agissant justement des élèves candidats qui ont été pris en flagrant délit pour triche et fraude, la ministre a clairement fait savoir qu'ils seront punis par la loi sévèrement et ne sont nullement concernés, par les prochains examens. A ce propos,

s'agissant des auteurs à l'origine des fuites des sujets, M^{me} Benghebrît n'a pas hésité à qualifier cet acte de crime électronique, disant que «ces personnes à l'origine de ce crime veulent ternir l'image et la stabilité du pays et mettre en péril tous les efforts émis par le gouvernement afin de réformer le secteur de l'éducation». Saluant au passage tout le travail des services de sécurité et de la Gendarmerie nationale en particulier, la ministre de l'Education a promis des mesures rigoureuses, une fois que ces derniers seront identifiés par l'enquête en cours. C'est dans ce sens que M^{me} Benghebrît a réaffirmé la volonté et la détermination de l'Etat pour lutter davantage contre ce genre de dérive. Toutefois, la ministre de l'Education a rappelé qu'en dépit de cet incident de fraude qui a entaché l'examen national du baccalauréat, le secteur de l'éducation a connu une stabilité cette année, et ce, durant toute l'année scolaire. Par ailleurs, pour ce qui est des résultats de ces épreuves partielles du baccalauréat prévues, pour rappel, du 19 au 23 juin, ils seront connus avec ceux des premières épreuves passées le 29 mai dernier, soit dans la deuxième semaine du mois de juillet. Y. D.

Solidarité envers les nécessiteux à Béjaïa 30 000 couffins distribués cette année

PAS MOINS de 27 000 kits alimentaires, de l'ordre de 6 000 DA chacun, ont été répartis sur les municipalités de la wilaya de Béjaïa mardi dernier au niveau de l'école primaire Frères Hitouche, située au niveau de la cité Séghir, au chef-lieu de wilaya. L'opération à laquelle ont pris part le Croissant-Rouge algérien, le mouvement associatif et les scouts, a été supervisée par le wali et le directeur de l'action sociale (DAS). Pour rappel, un montant de plus de 7 milliards de centimes a été alloué (montage financier DAS, wilaya et APC) pour l'achat des couffins alimentaires pour réaliser l'opération de solidarité en prévision du mois de ramadhan au profit d'un peu plus de 23 000 familles nécessiteuses recensées par la DAS à travers la wilaya cette année. Le wali a décidé de porter le nombre de couffins cette année à 30 000. «Nous avons décidé de porter le nombre de couffins alimentaires à 30 000 cette année pour que les familles nombreuses puissent recevoir deux kits alimentaires», a déclaré le chef de l'exécutif lors de cette opération. Il a annoncé que «40 restaurants du cœur vont être ouverts durant ce mois sacré à travers les quatre coins de la wilaya et ces derniers ont déjà été autorisés». Aussi, 1 605 familles ont reçu 6 500 DA de la caisse de zakat. «Les mandats de ces familles ont été notifiés», a indiqué le premier responsable de la wilaya lors de la distribution des quotas (des couffins) aux communes, insistant sur la discrétion pour préserver la dignité des familles. Seules les APC d'Akbou et Béjaïa n'ont pas reçu de quotas, car disposant de moyens financiers pour réaliser toutes seules les opérations de solidarité au profit des familles pauvres de leurs communes. Il y a également quelques communes qui n'ont pas eu besoin d'aide de la DAS et de la wilaya puisque «les APC et des bienfaiteurs ont réussi à satisfaire la demande exprimée en la matière», précise-t-on. Les communes de Feraoune, Kherrata, Amizour, Souk El-Tennine et Melbou, etc. ont reçu leurs quotas mardi dernier, première journée de l'opération. Les nécessiteux ont reçu leurs couffins à domicile hier et avant-hier et le reste aujourd'hui, a-t-on appris. Pas moins de 250 couffins alimentaires ont été distribués par l'APC de Feraoune. A noter que pas moins de 5 000 couffins ont été distribués jusqu'à hier. Pour sa part, le Croissant-Rouge algérien a ouvert 8 restaurants du cœur à Akbou, Tichy, Amizour, Amizour, Barbacha, Adekar, El-Kseur et Draâ El-Kaid.

Hocine Cherfa

Au premier jour du ramadhan

Rush sur les marchés en dépit de l'envolée des prix

Sans surprise, la flambée des prix a été au rendez-vous dès le premier jour de ramadhan. Cela est devenu presque une coutume et chaque année les prix des produits alimentaires connaissent une hausse vertigineuse. Les marchés de la capitale, qui n'ont pas désempilé ces derniers jours, ont connu hier une affluence record. Les consommateurs ont encore pris d'assaut les étals, ciblant les produits les plus prisés en ce premier jour du mois sacré. L'envolée des prix qui a opéré une véritable saignée dans les bourses des ménages n'a pas pour autant découragé les jeunes venus s'approvisionner pour le premier repas ramadhanesque. En effet, d'interminables queues ont été observées devant les boucheries, boulangeries et étals de fruits et légumes. Les citoyens se bousculaient pour l'achat du moindre produit. Ceci n'est pas sans conséquence puisqu'en voyant le rush des acheteurs, des commerçants sans scrupule ont profité pour augmenter les prix. Comme d'habitude, certains commerçants profitent de la forte demande pour s'adonner à une spéculation des prix de certains produits de première nécessité en dépit de

tous les engagements pris par les autorisés concernées de diminuer ou garder en l'état, pour certains, les prix de ces produits. De simples virées aux quelques marchés de la capitale nous ont permis de confirmer de visu que les prix de certains produits ont, en effet, enregistré une hausse sensible. «Les prix sont élevés et ne sont pas à la portée même de la moyenne bourse. Tout a augmenté même les fruits et légumes de saison. J'ai acheté pour 1 000 DA et mon couffin n'est pas plein», nous confie une dame, rencontrée au marché Clauzel. Le prix de la courgette variait entre 120 et 140 DA, voire même un peu plus. Il en est de même pour la carotte, dont le prix oscille entre 70 et 80 DA. Cette hausse ne passe pas inaperçue, d'autant que d'autres produits de première nécessité ne sont pas en reste. Il en est ainsi de la tomate, dont le prix variait entre 140 et 160 DA. Le prix de la laitue a aussi sensiblement augmenté puisque le kilogramme de ce produit prisé se variait entre 100 et 120 DA. La pomme de terre est cédée à 55 DA/kg. Le prix des haricots balance entre 160 et 200 DA/kg. Côté fruits, les pommes coûtent entre 350 et 400 DA/kg, selon la quali-

té. Le prix de la banane est plus ou moins stable, elle est affichée entre 150 et 200 DA/kg. Sans oublier le citron dont le prix varie entre 300 et 400 DA le kg. Idem pour les viandes, notamment la viande rouge, dont la flambée reste chronique. Son prix varie entre 900 et 1 500 DA/kg. Pour la volaille, les prix ont tout simplement doublé, atteignant les 340 DA/kg. Il est clair que ces prix ne sont pas à la portée des modestes bourses. «Je ne comprends pas pourquoi cette hausse des prix alors que ce sont des produits de saison pour la plupart», note un homme d'un certain âge. C'est dire que garnir une table de ramadhan n'est pas du tout évident car il vous faut aussi de la viande pour la chorba ou pour les autres plats. Sur ce plan, c'est plus compliqué encore et ce, eu égard au prix en vigueur. «C'est la même rengaine chaque année», estime un quadragénaire qui ne garde pas moins l'espoir, à l'instar sans doute de tous les Algériens, que les prix connaîtront, dans quelques jours, un fléchissement, comme cela a été le cas l'année passée.

Meriem Benchaouia

Suppression de la retraite anticipée et réflexion sur les subventions

La crise financière impose du changement dans le social

■ La chute des prix du pétrole depuis juin 2014, suivie d'une chute des réserves de change qui continue, pourrait constituer un danger pour la gestion de différentes dépenses. Dans ce contexte, le président de la République et le gouvernement réaffirment et rassurent sur le maintien de la politique sociale.



Ph/E. Soraya/J. A.

Par Nacera Chennafi

La politique sociale pourrait connaître des changements mais d'une manière graduelle dans quelques aspects, notamment les subventions, alors que pour le cas de la retraite la question a été tranchée en faveur de la suppression de la retraite anticipée. Lors d'une courte intervention à l'occasion de la clôture de la tripartite, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a rassuré sur le maintien de la politique sociale mais n'a pas écarté des changements de manière graduelle. Des changements qui toucheraient fort probablement la politique des subventions. Ce changement ou une nouvelle réglementation de celles-ci a été recommandée par des économistes réunis il y a quelques mois par le gouvernement dans le cadre du débat sur la gestion de la crise financière. Lors de la 19^e tripartite tenue dimanche dernier à Alger, certains participants, notamment de patronat, ont appelé à une nouvelle réflexion sur les subventions, soulignant qu'une part de celles-ci profite aussi aux riches alors qu'elles sont destinées aux démunis. Pour rappel, le ministère de la Solidarité nationale avait parlé d'une cartographie pour connaître les vraies personnes qui sont dans le besoin d'une aide sociale de la part de l'État. Mais rien n'est encore annoncé. Si la question des subventions reste très sensible et demande un traitement particulier et graduel, pour la retraite le gouvernement et ses partenaires sociaux réunis en tripartite ont tranché à travers la suppression du départ à la retraite sans condition d'âge appliquée depuis 1997. A ce propos, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a affirmé

dimanche qu'il a été convenu entre les partenaires de la tripartite de fixer l'âge de départ à la retraite à 60 ans. A cet effet, il a annoncé un nouveau projet de loi modifiant l'ordonnance 97-13 instituant le départ à la retraite sans condition d'âge. Aussi, une commission sera mise sur pied pour élaborer ce projet de loi qui fixe l'âge de départ à la retraite à 60 ans par souci d'équité et de préservation des capacités de la Caisse nationale des retraites. Dans le communiqué final de la tripartite, il est indiqué que «les participants à la tripartite, et afin de préserver et consolider le dispositif national de retraite, considèrent que les conditions

actuelles ne permettent plus le maintien de ce dispositif de départ à la retraite sans condition d'âge». Il faut savoir que l'ordonnance 97-13 du 31 mai 1997 stipule dans son article 6 bis que «le bénéfice de la pension de retraite peut être accordé avec jouissance immédiate, avant l'âge prévu (60 ans) à l'article 6 dans les cas et selon les modalités cités par la loi». Il est précisé que la retraite peut être accordée «sans aucune condition d'âge lorsque le travailleur salarié a accompli une durée de travail effectif ayant donné lieu à un versement de cotisations égales à trente-deux ans au moins». Il est également stipulé qu'«à partir de

l'âge de cinquante ans, le travailleur salarié qui réunit une durée de travail effectif ayant donné lieu à un versement de cotisations égales à vingt ans au moins peut demander le bénéfice d'une pension de retraite proportionnelle». «L'âge et la durée de travail prévus à l'alinéa ci-dessus sont réduits de cinq ans pour les travailleurs salariés de sexe féminin», selon la même loi. Par ailleurs, la tripartite s'est clôturée par la signature d'un pacte de stabilité et de développement de l'entreprise privée. Ce pacte, visant à partager les responsabilités entre l'employeur et l'employé pour un meilleur rendement des entreprises, a été

signé par l'UGTA et l'ensemble des organisations patronales. En économie, le communiqué de la tripartite parle d'une transition qui sera marquée par une rénovation de la gouvernance économique. Dans ce cadre, la dépense publique continuera de servir de levier de développement et de la croissance dans le cadre d'une politique budgétaire renouvelée dont l'objectif sera de maintenir l'effet de la dépense publique comme instrument de l'investissement public et comme fort stimulant à l'activité économique productive et outil de consolidation publique.

N. C.

Parlement/Pour parachever les lois organiques

Eventuelle prorogation de la session de printemps

L'actuelle session de printemps pourrait être prorogée pour parachever les lois organiques relatives à la dernière révision constitutionnelle, a indiqué lundi Saïd Lakhdari, vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN). Intervenant en marge d'une conférence de presse co-animée avec le vice-président de l'APN, Rabah Zebbar, et consacrée à la présentation du bilan de la 7^e législature, M. Lakhdari a indiqué que la clôture de la session de printemps pourrait être reportée au 23 juillet pour parachever les lois organiques relatives à la révision de la Constitution approuvée en février dernier. De mai 2012 à aujourd'hui, l'APN a adopté 43 lois au titre de sa 7^e législature, sans compter le projet de loi fixant les règles appliquées aux activités de la poste et des télécommunications, retiré par le gouvernement, a-t-il ajouté, précisant que les députés avaient introduit pas moins de

896 amendements à ces textes de loi. Durant la même période, les représentants du gouvernement ont répondu à 348 questions orales sur un total de 826 déposées et à 1 242 questions écrites sur un total de 1 457, a fait savoir M. Zebbar. Durant ce mandat, le plan d'action du gouvernement a été présenté deux fois seulement à l'APN. La première présentation remonte à 2012 et la deuxième à mai 2014, soit juste après la première élection présidentielle. Concernant la non présentation de la déclaration de politique générale du gouvernement, M. Lakhdari a rappelé que l'ancienne Constitution ne conférait pas un caractère contraignant à cette mesure, contrairement à la Constitution amendée. Qualifiant l'absentéisme des députés aux séances de «manquement à l'une des missions confiées au député», M. Lakhdari a souligné que la présence aux séances est «avant tout une affaire de

conscience». Toujours au plan législatif, M. Zebbar a fait savoir que 4 avant-projets de loi approuvés au dernier Conseil des ministres avaient été soumis dans la matinée. Il s'agit des avant-projets de loi modifiant et complétant respectivement, l'ordonnance relative aux statuts des officiers de réserve ainsi que l'ordonnance portant statuts des personnels militaires. L'avant-projet de loi fixant la composition et les modalités de désignation des membres du Conseil national des droits de l'homme ainsi que les règles relatives à son organisation et à son fonctionnement a été déposé de même que l'avant-projet de loi organique fixant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale et du Conseil de la nation, ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux Chambres et le gouvernement. A une question sur le «rôle négatif» de certains députés face aux provocations incessantes

provenant de la partie française, M. Lakhdari a affirmé que les représentants du gouvernement, à leur tête le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra ainsi que certains partis représentés au Parlement «ont répliqué au moment opportun», rappelant que la diplomatie algérienne était une diplomatie «apaisée». S'agissant de la proposition de loi criminalisant le colonialisme, M. Lakhdari a rappelé que cette revendication avait déjà été exprimée lors de la précédente législature et qu'il était «tout à fait normal qu'elle soit relancée à la lumière des dernières tensions qu'ont connues les relations algéro-françaises». Il a estimé que le moment était «inopportun» d'évoquer cette loi, s'interrogeant sur l'intérêt de son adoption. «L'Algérie ne fait point de compromission lorsqu'il s'agit de ses principes», a-t-il souligné.

Hacine H.

Le taux d'avancement est de 70%

Oued El Harrach, bientôt lieu de plaisance

■ Le fameux Oued El-Harrach, pollué depuis des lustres, sera transformé dans un délai proche en lieu de plaisance avec le grand projet d'assainissement lancé par le gouvernement. Le taux d'avancement de sa réhabilitation, considérée jusque-là comme un défi difficile, voire même impossible, a atteint les 70%.



Ph.D. R.

Par Louiza Ait Ramdane

Le célèbre oued, point noir de la capitale, collectant les rejets d'eaux usées, ménagères et industrielles, s'apprête à rompre avec cette image avilissante et est prêt à connaître un nouveau visage aujourd'hui, promettant un cadre de vie agréable aux habitants de cette agglomération. Le projet d'aménagement de l'Oued

El Harrach, qui prévoit notamment des aires de loisirs et des aires de baignade avance bien. Le taux d'avancement de ce projet a atteint 70%, a indiqué dimanche le directeur des ressources en eau et de l'environnement d'Alger, Smail Amirouch, lors d'une visite effectuée au site, par le ministre du secteur, Abdelouahab Nouri.

Le projet d'aménagement de l'oued, dont les travaux avaient

été lancés en 2012 pour un coût de 38 milliards de DA, se concentre en particulier sur son recalibrage, la réalisation de trois jardins filtrants, la mise en place de systèmes de contrôle et surveillance de la qualité de l'eau, ainsi que de prévision et d'alerte des crues, la construction de ponts et passerelles et la réalisation de stations de pompage d'une capacité de 90 000 mètres cubes par jour. Les travaux

concernent aussi des aménagements paysagers, à travers la création de parcs, de pistes et voies cyclables tout le long de l'oued, de terrains de sport de proximité, de piscines en plein air et d'aires de jeux pour enfants, outre la réalisation de 19 ponts tout le long de l'oued, le boisement de 65 000 plants, rappelle-t-on. D'ores et déjà, les habitants ainsi que les visiteurs de cette ville commencent à remarquer la

tendance à l'amélioration et la disparition graduelle de l'odeur nauséabonde. Ce n'est pas tout. L'oued sera doté également de pelouses, d'arbres et de jardins.

Lors d'une visite à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, et à propos du rejet des eaux usées par des usines implantées à proximité de l'oued, le ministre de l'agriculture, Abdelouahab Nouri, a noté l'existence de «cas particuliers» sur lesquels son ministère travaille.

«Nous sommes en train de les forcer à doter ces unités industrielles d'instruments de traitement des eaux. On ne peut pas accepter les rejets à l'état brut tel que se fait à l'heure actuelle», a-t-il expliqué. Par la même occasion, le Schéma d'assainissement des trois zones de la wilaya d'Alger (Est, Centre et Ouest) a été présenté et prévoit actuellement deux extensions de périmètre dont les capacités seront doublées.

«Il s'agit des stations d'épuration de Béni Messous et de Baraki. 20% du volume reste à traiter avec les extensions de Réghaia et Zéralda», a indiqué le directeur d'exploitation et d'assainissement à la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal), Reda Boudab.

Les Algérois observent tous les jours l'avancement des travaux et attendent avec impatience la réception du site.

L. A. R.

Les sièges des mairies de Tazmalt et d'Akbou fermés

Des centaines de citoyens exigent la dissolution de leurs APC

Des centaines de citoyens ont demandé, hier, la dissolution des APC de Tazmalt et d'Akbou. Ils ont demandé le départ de tous les élus et la fin du blocage. A Tazmalt, des dizaines de citoyens soutenus par des élus du FFS et ceux de Ahd 54, soit au total 11 élus, se sont rassemblés devant le siège de la mairie qu'ils ont cadenassée. Ils ont décidé de camper sur les lieux pour exprimer leur détermination à poursuivre leur action. Il faut savoir que quelques élus de la liste des indépendants «Correction de la trajectoire» du maire ont marqué le pas avec l'exécutif et le maire et certains d'entre eux ont été sanctionnés par le P/APC lui-même. «Nous avons longtemps attendu l'intervention des autorités de wilaya et des autorités centrales afin de mettre fin à la déliquescence dans la gestion de l'APC et la mauvaise trajectoire prise par celle-ci. Mais cela n'est pas arrivé, hélas, et nous savons que cela n'arrivera pas sans notre mobilisation», dira un manifestant. «Aujourd'hui, nous sommes ici pour manifester notre colère et dire non à cette gestion qui tire la cité vers le bas», ajoute-t-il. D'autres se sont relayés pour dénoncer le blocage qui dure depuis de longs mois et qui

pénalise la commune et ses habitants sur le plan du développement, sachant que des dizaines de projets, notamment l'aménagement des lotissements, sont bloqués au grand dam des habitants dont la patience a atteint ses limites. «Aujourd'hui, nous sommes ici pour dire basta à cette situation et aux gens qui ont bafoué et continue de bafouer encore avec une totale impunité les intérêts des populations dont la patience a atteint ses limites».

A noter que le budget primitif 2016 a été signé par les autorités de wilaya à cause du blocage de l'APC. A Akbou, la situation est identique, voire pire, mais l'APC est bloquée depuis trois années entières.

Pour mettre fin à cet état, des dizaines de citoyens sont revenus hier à la charge et ont fermé le siège de l'APC pour la troisième fois au moins depuis quelques semaines seulement. Le collectif des citoyens et les comités des

quartiers qui ont organisé la semaine passée une marche et une grève générale des commerçants ont paralysé le siège de l'APC avec le soutien de plusieurs élus dont ceux du MEN et la liste des indépendants «Akbou avant tout». Des centaines de citoyens issus des quartiers et villages d'Akbou ont exigé une nouvelle fois la dissolution de l'APC et le départ des 23 élus. Il y a lieu de rappeler qu'au moins 944 projets et des crédits estimés

à plus de 600 milliards de centimes, sans compter les 249 milliards de centimes de l'excédent de 2016, sont bloqués à ce jour au grand dam des habitants qui ne savent plus à quel saint se vouer pour voir enfin leur commune décoller sur le plan du développement. Une commune classée deuxième plus grande de la wilaya, après le chef-lieu de Béjaïa.

Hocine Cherfa

Pour la satisfaction des revendications socioprofessionnelles

Deuxième jour de débrayage des vétérinaires du secteur public

La grève des vétérinaires du secteur public se poursuivait, pour la deuxième journée consécutive, en vue d'aboutir à la satisfaction de leurs revendications socioprofessionnelles. La grève, lancée dimanche par les 2 000 membres du Syndicat national des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique (Svnfap), vise à «satisfaire les revendications socioprofessionnelles contenues dans leur plate-forme de revendications soumise, il y a trois ans, au ministère de l'Agriculture», a indiqué M^{me} Saida Akali, secrétaire générale du Svnfap, dans une

déclaration à l'APS. Cette grève de trois jours intervient après les mouvements de protestation organisés par le syndicat au niveau national les 11 et 18 mai, devant les directions de l'agriculture de wilaya et à l'issue de la session extraordinaire du conseil national consultatif du Svnfap, qui a décidé dernièrement d'opter pour la grève pour faire entendre la voix de cette catégorie professionnelle aux autorités concernées. La plate-forme de revendications compte plusieurs points, dont la prime de risque, la couverture sanitaire (la vaccination contre les maladies conta-

gieuses) et la révision des statuts de la profession et de la prime d'indemnité, a précisé M^{me} Akali. Les médecins vétérinaires activant au niveau des abattoirs nationaux œuvrent à assurer le service minimum, en raison de la concomitance de la grève avec le mois de ramadhan, lors duquel la demande sur les viandes notamment rouges enregistre un pic. Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche qui s'était réuni le 31 mai dernier avec les représentants du Svnfap lors du dépôt du préavis de grève, avait entendu les préoccupations des médecins vétéri-

naires, a-t-elle rappelé, avant de souligner que le dialogue avec la tutelle n'avait jamais été rompu. Les bouchers sur l'ensemble des wilayas ont estimé que la décision de grève des médecins vétérinaires était inattendue, soulignant qu'ils n'avaient pas pu prendre les mesures qui s'imposent pour y faire face, notamment avec la pénurie de viande rouge durant le mois de ramadhan. Une interruption du travail a été enregistrée au niveau des abattoirs depuis jeudi dernier, ce qui a causé d'énormes pertes aux bouchers.

K. B.

Hydrocarbures

Seulement 40% du domaine minier est prospecté

■ La prospection touche 40% seulement du domaine minier des hydrocarbures, a indiqué à Alger le président du Comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), Sid Ali Betata, appelant les compagnies pétrolières à investir dans l'amont pétrolier vu les avantages réglementaires et fiscaux qu'offre le marché algérien.

Par Amel B.

«Le domaine minier, avec une faible densité de forage comparativement à la moyenne internationale, n'est couvert qu'à hauteur de 40%, le reste est ouvert et constitue des opportunités certaines pour développer des partenariats gagnant-gagnant», a indiqué M. Betata lors d'une journée d'information sur l'activité prospection dans le domaine minier des hydrocarbures. D'après lui, le domaine minier global est estimé à 1,5 million km² dont 60% sont ouverts à la prospection par les compagnies étrangères qui peuvent obtenir des autorisations pour réaliser des activités



de prospection comme des acquisitions sismiques, des études géologiques et des forages stratigraphiques. Ce potentiel qui concerne le pétrole, le gaz et le condensat, se situe notamment au niveau des bassins du Sahara central et du sud-ouest algérien sans compter les nombreuses opportunités au nord du pays. «Le domaine minier reste largement sous-exploité, ce qui nous renseigne sur l'importance de l'effort qui reste à mener. C'est pourquoi l'intensification de l'effort de l'exploration et le développement des découvertes déjà réalisées ont été inscrits comme actions importantes dans le programme de la politique énergétique du pays en matière d'hydrocarbures», a souligné M. Betata. D'ailleurs, cette journée d'information marque, selon le même responsable, la volonté des pou-

voirs publics de donner une «nouvelle dynamique de dialogue, de concertation et d'échange d'information avec nos partenaires afin d'explicitier davantage les incitations offertes aux opérateurs intéressés par les activités de prospection». «Je tiens à rassurer nos partenaires que nous œuvrerons désormais à l'organisation d'événements similaires afin d'apporter toutes les clarifications nécessaires sur les sujets d'intérêt commun avec l'objectif d'améliorer le climat des affaires, de faciliter l'investissement dans l'amont pétrolier algérien et d'accompagner les opérateurs dans le cadre d'un partenariat mutuellement bénéfique», a-t-il souligné. En dépit du contexte international du marché du pétrole, Alnaft œuvre pour la promotion du domaine minier en hydrocarbures afin d'intensifier l'exploration et le

développement de nouveaux gisements découverts. M. Betata estime, à cet effet, que les pays producteurs et les compagnies pétrolières devraient adapter leurs stratégies au contexte actuel et continuer à investir en amont afin d'éviter de chocs pétroliers dans le futur. Dans la situation internationale actuelle caractérisée notamment par l'effondrement des prix du pétrole, beaucoup de pays et compagnies pétrolières ont fortement réduit leurs investissements. «Si on continue sur cette voie, c'est-à-dire pas d'investissement en amont, les fondamentaux du marché vont connaître des bouleversements très importants et on risque d'avoir des chocs importants plus tard», soutient M. Betata. L'activité prospection est un lien important pour préparer la recherche et conclure des contrats en recherche exploita-

tion car elle permet d'ouvrir de nouvelles zones pour la recherche et l'exploration et permet aux compagnies d'avoir des données et de réaliser des études sur les zones qui les intéressent. Dans le domaine de la prospection, Alnaft a conclu quelque contrats avec des compagnies pétrolières dans le cadre de la loi 05-07 tels que celui en association entre Sonatrach et l'italienne ENI dans trois périmètres au nord de Timimoune. Mais le domaine minier demeure large et recèle beaucoup de potentialité. C'est pourquoi les pouvoirs publics ont décidé en 2013 d'adapter le cadre légal et réglementaire pour inciter les compagnies pétrolières à investir dans la prospection. Les derniers amendements apportés à la loi sur les hydrocarbures offrent davantage de flexibilité et d'incitation aux opérateurs et améliorent le contexte dans lequel les opérations pétrolières sont menées, selon M. Betata. Parmi ces changements, les compagnies auront la possibilité d'évaluer le potentiel des zones frontalières ou peu explorées avec un engagement minimum en termes de travaux et de budget. Elles bénéficieront aussi de données existantes et généreront de nouvelles données dans la prospection. Elles peuvent investir seules ou en consortium et ne paieront pas de taxes durant l'activité prospection. Autres avantages apportés : la durée de la prospection a été portée jusqu'à 4 années, soit deux années renouvelables une seule fois. «Les compagnies ont assez de temps pour réaliser des études sur des zones qui les intéressent», indique Djamel Bakkouche, expert en énergie à Alnaft. En outre, les dépenses réalisées durant la phase prospection peuvent être comptabilisées comme dépenses de recherche dans le cas où la compagnie qui a réalisé la prospection obtient un contrat de recherche sur la zone en question, a-t-il ajouté. «Ces points ont été introduits suivant la demande des compagnies pour booster l'activité prospection et ramener plus de compagnies à s'intéresser à cette activité», affirme M. Bakkouche. A. B.

Usine Renault Algérie d'Oran

Mise en vente prochaine d'un deuxième modèle de véhicules

L'usine automobile de Renault à Oued Tlélat (sud de la wilaya d'Oran) lancera la commercialisation de son produit de marque «Dacia» dans quelques semaines, a annoncé le président-directeur général de «Renault Algérie production», Bernard Sonelec. Dans une déclaration en marge de la remise d'un don didactique (voiture et

accessoires) offert par l'usine précitée au Centre de formation professionnelle (CFPA) «Abou-Bekr-Belkaid» de Oued Tlélat, M. Sonelec a souligné «nous nous sommes lancés dans la production du modèle Dacia Sandero qui sera commercialisé sur le marché algérien dans quelques semaines». Il a ajouté que le nombre de véhicules de ce

modèle dépendra des demandes des clients, signalant qu'il est possible de produire 15 000 unités par an de cette marque. Dacia Sandero est le deuxième modèle après Renault Symbol produits au niveau de l'usine «Renault Algérie» de Oued Tlélat, inaugurée en novembre 2014.

Samy O./APS

Prix

Le Brent ouvre la semaine à plus de 50 dollars à Londres

Les prix du pétrole rebondissaient hier en cours d'échanges européens, le Brent repassant au-dessus des 50 dollars le baril soutenu par une nette perte de vigueur du dollar et les attaques d'oléoducs au Nigeria. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 50,10 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 46 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance gagnait 44 cents à 49,06 dollars. Après avoir terminé la semaine sous

pression, les cours du Brent et de WTI sont parvenus à reprendre ce lundi, profitant finalement du net affaiblissement du dollar consécutif aux chiffres sur l'emploi américain mais également de craintes entourant le niveau de la production nigériane alors que de nouvelles attaques de rebelles ont visé des oléoducs. Le marché a eu deux séries de données en provenance des Etats-Unis à digérer vendredi après-midi. Il y a eu le rapport sur l'emploi américain et le nombre de puits en activité de la société privée Baker Hughes, le premier s'étant finalement révélé plutôt haussier pour le pétrole tandis que le second a pesé sur les cours. Le fort rallen-

tissement des créations d'emplois aux Etats-Unis, au plus bas depuis septembre 2010 avec seulement 38 000 embauches nettes en mai au lieu de 155 000 attendues. Ce facteur reflète des inquiétudes sur la vigueur de la reprise américaine et donc de la demande d'or noir dont les tats-Unis sont le premier consommateur. L'affaiblissement du dollar qui s'en est suivi a fini par profiter au pétrole. «Un dollar faible tire habituellement les cours à la hausse mais le bond des prix du pétrole vendredi après-midi a été rapidement contrebalancé par le dernier décompte des puits en activité annoncé par le groupe privé Baker Hughes», relevait Tamas

Varga, analyste chez PVM. Selon ce décompte, le nombre de puits en activité aux Etats-Unis a augmenté de 9 unités pour ressortir à 325 la semaine dernière, soit leur première hausse en onze semaines et la plus forte depuis la mi-décembre, précisait M. Varga. Les attaques de sabotage en cours sur les infrastructures pétrolières au Nigeria ont également encouragé les prix. La production nigériane serait supposément de 800 000 barils à l'heure actuelle, soit moins de la moitié du niveau normal de production du pays, notaient les experts de Commerzbank.

A.H./Agences

Boumerdès

Distribution de 129 logements publics locatifs à Khemis El Khechna

■ *Quelque 129 logements publics locatifs ont été attribués dimanche à Khemis El Khechna, au grand bonheur des familles bénéficiaires.*

Par Ilham N./APS

Tous les moyens humains et matériels nécessaires à l'opération ont été mobilisés par les services conjugués de la commune et de l'Office de promotion et de gestion immobilière, qui ont assuré l'évacuation des familles bénéficiaires vers leurs nouveaux appartements, avant la destruction des habitations précaires libérées. Selon le directeur de l'Opgi, Omar Moualhi, l'opération est inscrite au titre d'un programme global visant l'attribution d'au moins 4 200 logements publics locatifs (LPL), à travers la wilaya de Boumerdès, avant la fin 2016, dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire et des chalets dans la région. Sur ce total d'unités programmées, plus de 1 800 sont en cours de réception, en vue de leur distribution progressive, a-t-il ajouté, signalant l'attribution déjà de 106 unités à Dellys et de 80 autres à Chaâbat El Ameur. L'opération se poursuivra prochainement avec l'attribution des unités restantes à Souk El Had, Corso, Ouled Haddadj, Tidjelabine, Issers et Naciria, a-t-il encore précisé. Selon M. Moualhi, les autres unités inscrites au titre



de ce même programme, au nombre de plus de 2 430 logements, sont en chantier, et seront attribuées progressivement après le mois sacré jusqu'à la fin 2016. Ces logements en chantier se répartissent entre les localités de Khemis El Khechna (630), Hammadi (420), Boudouaou (500), Larbaâche (190), Ouled Moussa (180), et Cap Djinet (40). Ces unités à distribuer s'ajouteront à plus de 9 000 LPL distribués à Boumerdès, entre les années 2014

et 2015, dans le cadre social et de la résorption de l'habitat précaire, a fait savoir le responsable. La wilaya de Boumerdès a été destinataire d'un programme global de pas moins de 50 000 logements (tous segments confondus) au titre du quinquennat 2010-2014, se répartissant à raison de 21 000 unités pour le logement public locatif (LPL), plus de 8 000 unités promotionnelles aidées (LPA), 8 000 aides à la construction rurale, 8 000 unités location-vente (AADL) et

4 000 logements promotionnels publics (LPP), a-t-on indiqué auprès de la direction du logement. A la concrétisation totale de ce programme d'habitat, le parc logement de Boumerdès sera porté à 184 500 unités, contre 100 000 unités en 1999 et 139 000 en 2009, induisant ainsi une réduction du taux d'occupation par logement (TOL) à 5,20 personnes par logement, à l'avenir, selon les prévisions de direction du logement de la wilaya. I. N./APS

Illizi

Plus de 1 800 postes de formation pour la session de septembre

Quelque 1 805 postes de formation seront offerts par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels pour la session de septembre prochain, a-t-on appris auprès de la direction locale du secteur. Cette offre de formation se répartit entre 45 spécialités, dont huit nouvellement introduites, parmi lesquelles le montage des panneaux solaires, la maintenance des réseaux d'eau potable, l'électricité industrielle, l'agriculture, la conduite de travaux publics et d'autres spécialités liées à l'activité pétrolière, a indiqué le directeur de wilaya du

secteur, Youssef Hamdani. Des conventions seront également signées, lors de cette session, dans le domaine de l'apprentissage, dont une avec l'Entreprise nationale des travaux aux puits, dans des créneaux à caractère technique devant profiter à quelque 45 stagiaires qui bénéficieront ensuite d'un recrutement direct au terme de leur formation, a-t-il révélé. L'accent a été mis lors de la dernière réunion de la commission de wilaya de partenariat sur la multiplication des spécialités adaptées aux besoins des entreprises et organismes locaux afin de leur assurer une

main-d'œuvre qualifiée, ainsi que sur le perfectionnement du niveau des encadreurs pour se mettre au diapason des avancées technologiques, selon le même responsable. Les différents partenaires ont été alors instruits de s'impliquer efficacement à la démarche, à travers les actions de vulgarisation et de sensibilisation afin d'attirer les jeunes vers les structures de la formation professionnelle, a-t-il souligné. Un programme a été arrêté, dans ce cadre, en coordination avec différents secteurs, et porte sur l'organisation de journées d'information et de

«Portes ouvertes» à travers les différentes communes, avec l'objectif d'attirer le plus grand nombre possible de jeunes vers la formation, a précisé M. Hamdani. Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels va être renforcé, à la prochaine session, dans la wilaya d'Illizi, par l'entrée en service de nouvelles structures, à l'instar d'un centre de formation professionnelle dans la commune de Bordj Omar Idriss et de nouvelles classes dans celui de la commune de Bordj El-Haouès, a-t-il encore fait savoir.

Ali O./Agences

Batna

Remise des clés de 350 logements AADL à leurs bénéficiaires

Une cérémonie de remise des clés à 350 bénéficiaires de logements du type location-vente de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL 1 et 2) a été organisée à Batna, en présence du secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Hocine Mazouz.

La cérémonie de distribution de ces habitations a été organisée dans une ambiance festive, en présence du wali Mohamed Salamani et de plusieurs familles concernées et a été suivie d'une visite d'inspection des nouveaux loge-

ments, implantés à la cité Parc à fourrage, au chef-lieu de wilaya, où les dernières retouches des travaux de réalisation d'un stade de proximité et des aires de jeux se poursuivent.

Cette opération de distribution de logements AADL est inscrite dans le cadre «de l'engagement du gouvernement, représenté par le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville», d'attribuer les clés aux bénéficiaires AADL 1 et 2 avant le mois de ramadhan, a précisé le directeur général de l'AADL, Mohamed Tarek Belaribi. Il a poursuivi en soulignant que

cette même opération vient également en exécution de l'instruction du ministère de tutelle, relative à l'attribution des logements AADL lancés en travaux à la fin 2013.

Par ailleurs, le DG de l'AADL a rassuré les souscripteurs AADL 2013, affirmant que l'agence procédera à des opérations de distribution de logements location-vente dans plusieurs wilayas de Khenchela, Ain Temouchent et Béchar, rappelant que les souscripteurs AADL 1 et 2 auront les clés de leurs appartements avant l'année 2016. Actuellement, pas

moins de 230 000 logements AADL sont en cours de réalisation à travers les 48 wilayas, a-t-on encore noté. Dans la wilaya de Batna, 1 650 logements du type location-vente sont en cours de réalisation avec des différents taux d'avancement des travaux, a indiqué le chef de l'exécutif local.

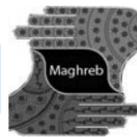
Une fois réceptionnés, ces logements seront distribués au reste des souscripteurs des programmes 1, 2 et ceux de l'année 2013, a indiqué le même responsable.

F.A.

Pôle universitaire de Tipasa 4 000 nouvelles places pédagogiques à la rentrée prochaine

LE POLE universitaire de Tipasa enregistrera la réception, à la rentrée universitaire 2016-2017, de 4 000 nouvelles places pédagogiques, a annoncé son recteur. «Sur ce total de nouvelles places, 1 500 seront affectées à l'ouverture, pour la première fois, au niveau du pôle universitaire de Tipasa, d'un institut pour les sciences et les technologies», a indiqué D' Rabah Foudil, en marge de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2015-2016. La conférence régionale a agréé l'ouverture de ce nouvel institut, qui viendra renforcer les quatre instituts déjà opérationnels au niveau du pôle de Tipasa, depuis son ouverture en 2012, dans l'attente de sa promotion progressive en une université, a-t-il ajouté, soulignant l'engagement de la direction des équipements publics, chargée du projet, à livrer ces places pédagogiques avant la prochaine rentrée universitaire. Le même responsable a fait part du renforcement du pôle universitaire de Tipasa, durant l'année universitaire 2015-2016, avec cinq laboratoires de recherche dédiés respectivement aux domaines du «développement et économie», la «géographie et les échanges internationaux», «les institutions constitutionnelles», les «langues», et les «études de personnalité, développement et culture». Le Centre universitaire «Morsli-Abdallah» de Tipasa compte, actuellement, 7 113 étudiants, contre seulement 1 500 à son ouverture en 2012. Leur encadrement est assuré par 203 enseignants, dont une centaine recrutés durant cette année scolaire 2015-2016. Une quarantaine parmi eux possèdent le grade de professeurs. Cette cérémonie de clôture a été marquée par la distinction des majors des promotions dans chaque spécialité. Des enseignants doctorants ont été également honorés à l'occasion.

L.O./Agences



Libye

Le gouvernement s'achemine vers le contrôle de la situation politique et sécuritaire

■ Le Gouvernement libyen d'union nationale reprend peu à peu, mais sûrement, le contrôle de la situation politique et sécuritaire en Libye, à la lumière des avancées réalisées à Syrte (est), au moment où le Conseil de sécurité des Nations unies prévoit la tenue d'une réunion sur la situation dans ce pays.

Par Anis F.

La reprise au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) du contrôle d'une importante base aérienne près de Syrte et le ralliement au Gouvernement d'union de deux importants groupes armés de l'est, constituent un argument de poids pour l'exécutif libyen qui veut convaincre la communauté internationale de l'importance de faire éviter à la Libye une nouvelle intervention militaire, une éventualité que le Premier ministre, Fayez el-Sarraj, vient tout juste d'écarter. Pour essayer de déceler l'évolution de la situation en Libye, le Conseil de sécurité a convoqué pour lundi une réunion, au cours de laquelle le Secrétaire général de l'organisation, Ban Ki-moon, présentera son rapport sur la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul). Sera notamment abordée la question des sanctions imposées à la Libye depuis 2011 (embargo sur les armes), précise l'ONU. Le chef de l'ONU présentera à l'occasion, son rapport sur la Manul, qui portera entre autres sur l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité, la mise en œuvre de l'Accord politique libyen, la mobilisation aux niveaux régional et international, la situation dans l'ouest, l'est et le sud du pays, la présence du groupe terroriste Daech et la rédaction de la Constitution. Il sera question aussi d'autres activités de la Manul, telles que l'appui électoral, la question des droits de l'homme, justice transitionnelle et état de droit, appui au plan libyen concernant les dispositions de sécurité transitoires et la coordination de l'aide internationale, selon l'ONU.

De nouveaux pas franchis

Les forces du Gouvernement libyen d'union nationale ont annoncé samedi avoir repris à

Daech une importante base aérienne près de Syrte, située à 450 kilomètres à l'est de Tripoli. Il s'agit de la base aérienne al-Gordabiya, située à 70 km au sud de Syrte. En outre, les forces du Gouvernement d'union ont annoncé la «libération des mains de Daech» de la localité d'Abou Hadi, à 15 km au sud-est de Syrte. Mercredi encore, ces forces avaient pris le contrôle de la centrale thermique de Syrte située à environ 23 km du centre-ville, selon des sources militaires. Les forces armées du Gouvernement d'union et celles d'une autorité rivale basée dans l'est du pays sont actuellement engagées dans une course pour être les premières à chasser l'EI de Syrte. Arrivées le 30 mars dernier par la mer à Tripoli, les nouvelles autorités libyennes tentent d'unifier la Libye et d'exercer leur contrôle sur l'ensemble du pays. Mais elles se heurtent à l'opposition d'une autorité concurrente basée dans l'est qui dispose de ses propres forces armées – des milices et quelques unités de l'armée nationale libyenne – commandées par le général controversé Khalifa Haftar. Or, deux importants groupes jusque-là loyaux au général Haftar ont décidé de rallier le nouvel exécutif, issu d'un accord politique parainé par l'ONU. Il s'agit de la Force des missions spéciales dans la lutte antiterroriste et d'une brigade des Renseignements militaires. Mardi dernier, l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, avait appelé toutes les forces armées libyennes, celles du gouvernement reconnu par la communauté internationale et celles de l'est du pays, à «s'unir» pour vaincre militairement les terroristes de Daech qui sont implantés dans la ville côtière de Syrte.

Une intervention militaire écartée

Le Premier ministre du Gouvernement d'union nationale libyen, Fayez el-Sarraj, a écarté



Ph : DR

une intervention militaire internationale pour lutter contre le groupe terroriste Daech. «C'est vrai que nous avons besoin d'aide de la communauté internationale dans notre guerre contre le terrorisme et il est vrai que nous en avons déjà reçue. Mais nous ne parlons pas d'intervention internationale», déclare-t-il. L'intervention de troupes au sol est «contraire à nos principes. C'est pourquoi, nous souhaitons l'éviter», explique M. Sarraj dont le gouvernement est reconnu par la communauté internationale et a reçu le soutien des anciennes autorités qui contrôlaient la capi-

tale Tripoli et de milices armées dans l'ouest du pays. «Nous avons besoin en revanche d'images satellites, de renseignements, d'aides techniques... Pas de bombardements», ajoute-t-il. Pour reconstruire le pays, «notre démarche repose sur trois piliers: l'économie, la sécurité et l'Accord national, qui prévoit l'unité et la réconciliation du pays», affirme-t-il au Journal de Dimanche français. Pour le Premier ministre, la «victoire totale sur l'EI à Syrte est proche». «Nous pourrions ainsi prendre le contrôle de toutes ces zones qu'il a investies. Nous espérons

aussi que cette guerre contre le terrorisme puisse unir la Libye. Mais elle sera longue. Et la communauté internationale le sait», avertit-il. C'est en effet cette même communauté qui décidera de la suite à donner à la question de l'embargo sur les armes imposé à la Libye depuis 5 ans. Le Conseil de sécurité de l'ONU qui abordera lundi la question, a réclamé au gouvernement de «garantir que les armes ne tomberont pas entre de mauvaises mains si l'embargo sur les ventes d'armes est assoupli» dans le pays.

A. F./Agences

132 corps de migrants retrouvés sur des plages depuis jeudi

QUELQUE 132 corps de migrants ont été retrouvés depuis jeudi près de Zouara, une ville portuaire de l'ouest de la Libye, ont indiqué le Croissant-Rouge libyen et un responsable local. Le Croissant-Rouge libyen avait annoncé vendredi la découverte de 117 corps, en majorité de femmes, ainsi que de six enfants, sur des plages de Zouara, non loin de la frontière avec la Tunisie. «Le nombre total des corps de migrants retrouvés sur les plages de Zouara depuis jeudi est de 129. Cent dix-sept ont été retrouvés jeudi et 12 dans la journée de vendredi», a indiqué Mohamad al-Misrati, porte-parole du Croissant-Rouge libyen. De son côté, Khaled Ben Khalifa, membre du conseil local de Zouara, a indiqué

que trois corps de migrants avaient été récupérés samedi près d'un grand complexe gazier sur la plage de Mellitah, à 20 km à l'est de Zouara. Selon des chiffres du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) arrêtés au 25 mai, quelque 37 785 migrants sont arrivés en Italie depuis le début de l'année, en grande partie depuis la route libyenne, la principale depuis que celle des Balkans est fermée. Sur la même période, 1 370 migrants et réfugiés ont perdu la vie en tentant de rejoindre l'Europe en traversant la Méditerranée, soit 24% de moins qu'à la même période l'an dernier (1 792), a précisé mardi l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

A.F.

Décès du président sahraoui

L'Internationale Socialiste «attristée» par la perte d'un de ses membres les plus actifs

Le secrétaire général de l'Internationale Socialiste, Luis Ayala, s'est dit «profondément attristé» par la perte, en la personne du défunt président sahraoui Mohamed Abdelaziz, d'un de ses membres les plus actifs. Dans un message de condoléances adressé samedi à la représentation du Front Polisario à Londres, Luis Ayala a exprimé sa «profonde tristesse» par la perte de l'«ami» et le «camarade»

Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario et un «membre actif» de l'Internationale Socialiste. «Sa mort prématurée est une grande perte pour le Front Polisario et à notre famille politique mondiale», a-t-il écrit.

«Ses efforts constants et sa contribution à un règlement pacifique du conflit non résolu du Sahara occidental, aux côtés de ceux des Nations unies, manqueront cruellement à ses amis et col-

lègues du monde entier», a ajouté le secrétaire général.

Il a également adressé ses «plus sincères condoléances» à la famille, aux amis et camarades du défunt. Le Front Polisario est membre observateur au sein de l'Internationale Socialiste.

Le défunt président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, est décédé mardi

dernier des suites d'une longue maladie.

Il a été inhumé samedi à Bir Lehlou (territoires sahraouis libérés), laissant pour testament à son peuple la poursuite de la lutte pour l'indépendance de son pays, la cause dans laquelle le défunt président s'était engagé avec détermination depuis 40 ans.

Kamel L./APS



Euro 2016

Un Français accusé de préparer des attentats arrêté en Ukraine

■ Un Français qui préparait des attentats contre une mosquée, une synagogue et des centres d'impôts en France avant et pendant l'Euro 2016 a été arrêté en mai en Ukraine en possession d'un arsenal de guerre, ont annoncé hier les services secrets ukrainiens (SBU).

Par Ali O.

Cette annonce intervient alors que la France, touchée en janvier et novembre 2015 par des attentats revendiqués par l'organisation État islamique, est sur le qui-vive à moins d'une semaine du début du championnat de football. Le président François Hollande a admis dimanche l'existence d'une menace d'attentat lors de la compétition, tout en promettant de «prendre toutes les garanties pour que cet Euro-2016 soit réussi». Ce Français de 25 ans, inconnu des services de police, a fait part selon le SBU de son opposition à «la politique de son gouvernement concernant l'arrivée massive d'étrangers en France, la diffusion de l'islam et la mondialisation». Un tee-shirt siglé d'un groupe d'extrême droite a été saisi lors d'une perquisition à son domicile dans la Meuse (est), selon une source policière française.

«Le SBU a réussi à empêcher quinze actes terroristes planifiés en France à la veille et pendant le championnat d'Europe de football», a annoncé hier à la presse le chef des services secrets ukrainiens, Vassil Grytsak. «Piégé par les services secrets, le citoyen français a reçu cinq fusils



d'assaut kalachnikov, plus de 5 000 munitions, deux lance-roquettes antichar, 125 kg de TNT, 100 détonateurs, 20 cagoules et d'autres choses», a précisé M. Grytsak, en ajoutant que l'homme a été arrêté le 21 mai alors qu'il tentait de franchir la frontière ukraino-polonaise dans le village de Iagodyn.

Arrivé en Ukraine en décembre 2015, il avait pris

contact, en se faisant passer pour un bénévole, avec des unités militaires dans l'est du pays, où les forces ukrainiennes affrontent des séparatistes prorusses.

Promettant d'apporter de l'aide et de l'équipement aux militaires, il «a commencé à s'intéresser aux moyens d'acheter en Ukraine des armes, des explosifs et d'autres équipements», selon

les services ukrainiens. Son arrestation découle d'un travail de près de six mois des services ukrainiens, a assuré M. Grytsak.

Le SBU n'avait pas l'intention selon lui de révéler cette arrestation avant la fin de l'Euro-2016, mais y a été poussé après des fuites dans la presse. Le premier match de la compétition doit avoir lieu vendredi entre la

France et la Roumanie. En France, une enquête a été ouverte et confiée à l'Office central de lutte contre la criminalité organisée et au service régional de la police judiciaire de Nancy (est).

Les enquêteurs français n'ont toutefois «rien pour confirmer ou infirmer une éventuelle piste terroriste» et vont demander «des compléments d'informations» aux Ukrainiens, selon une source policière. «Une demande d'entraide judiciaire internationale a été envoyée mais aucune pièce de justice n'a été envoyée pour l'heure par les Ukrainiens», a ajouté la même source. Une perquisition menée au domicile du Français à Nant-le-Petit, un village de la Meuse (est) de 80 habitants, n'a «rien révélé de particulier» hormis le t-shirt siglé d'un groupe d'extrême droite. Interrogé par l'AFP hier, le maire de Nant-le-Petit, Dominique Pensalfini-Demorise, a dressé le portrait d'un «gamin très agréable avec ses voisins, intelligent et sympathique, qui était prêt à rendre service». Luc Voidey, le directeur technique de la coopérative Elitest à Brumath, l'entreprise dans laquelle l'homme interpellé en Ukraine travaille comme inséminateur, l'a pour sa part décrit comme «un salarié irréprochable». A. O.



Points chauds

Charisme

Par Fouzia Mahmoudi

Alors qu'au PS des plaintes devant la justice ont été formulées pour forcer les instances socialistes à la mise en place d'une véritable primaire pour désigner le candidat pour l'élection présidentielle de 2017, du côté du PCF l'on semble de plus en plus envisager l'idée de proposer un candidat communiste plutôt que d'opter pour un candidat qui représentera l'ensemble de la gauche, surtout si ce candidat venait à être François Hollande. En effet, lors du 37^e congrès du Parti communiste 71% des adhérents ont choisi d'adopter la stratégie politique défendue par le secrétaire national Pierre Laurent pour la présidentielle et les législatives de 2017. «À partir d'hier, nous avons une feuille de route pour une démarche claire», s'est réjoui le porte-parole du PCF Olivier Dartigolles, à l'issue du vote lors de ce 37^e congrès, qui se tiendra jusqu'à dimanche prochain à Aubervilliers. Concrètement, le texte prévoit de «s'appuyer sur l'expérience du Front de gauche», qui réunissait le PCF, le Parti de gauche de Jean-Luc Mélenchon, et Ensemble de Clémentine Autain pour construire un «Front populaire et citoyen». Un mouvement «plus large, plus populaire, plus citoyen» que le Front de gauche et «à vocation majoritaire». Il s'agit, assure le PCF, de «rassembler les forces de gauche et de l'écologie politique, les forces syndicales, le mouvement social, le monde du travail et de la création» afin de rédiger un «pacte d'engagements communs». Une fois prêt en octobre, ce pacte serait soumis à une «votation citoyenne nationale» pour lui donner «un mandat populaire». À l'issue de quoi viendrait le temps de la désignation d'un candidat, au besoin par le biais d'une primaire. Reste à savoir si les communistes réussiront à trouver un candidat charismatique qui saura porter leurs couleurs et susciter l'intérêt et l'enthousiasme des électeurs ou si à l'inverse ils se retrouveront, comme ils l'ont été souvent ces dernières années, en queue de peloton avec des scores aussi médiocres que ceux de Lutte ouvrière (LO) et de candidats indépendants tels que Jacques Cheminade. La dernière fois, c'est bien leur alliance avec le parti de Jean-Luc Mélenchon qui leur avait permis de faire parler d'eux durant la campagne de 2012, une option qui n'est plus disponible cette fois-ci, ils devront se trouver eux-mêmes un candidat qui saura captiver les médias sous peine d'être ignorés durant la campagne présidentielle à venir. F. M.

Israël

Netanyahu admet avoir reçu de l'argent d'un escro français

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a reconnu hier dans un communiqué avoir touché de l'argent d'un français jugé à Paris dans une vaste affaire d'escroquerie à la taxe carbone, tout en se défendant d'avoir enfreint la loi.

La justice israélienne a indiqué de son côté avoir commencé à s'intéresser au dossier et «examiner» la question.

L'affaire concerne des dons qu'Arnaud Mimran aurait faits à M. Netanyahu à une époque où il n'était pas Premier ministre.

M. Mimran est un des principaux prévenus dans un procès qui s'est tenu en mai à Paris pour escroquerie à la taxe carbone. La fraude, chiffrée à 283 millions d'euros, consistait à acheter des quotas d'émission de CO2 hors taxe dans un pays étranger, avant de les revendre en France à un prix incluant la TVA, puis d'investir les fonds dans une nouvelle opération. La TVA, elle, n'était jamais reversée à l'État.

Au cours des audiences, Arnaud Mimran a affirmé avoir en 2001, légalement selon lui, fait don d'un million d'euros pour la campagne de M. Netanyahu. Il a dit l'avoir fait «à titre personnel», sur le «compte personnel» de l'actuel Premier ministre israélien.

A l'époque, M. Netanyahu, battu aux législatives de 1999, était en retrait des fonctions poli-

tiques, mais effectuait «des interventions médiatiques et de nombreux déplacements à l'étranger, pour le bien de l'État d'Israël, dans le respect de la loi», a dit le bureau du Premier ministre dans un communiqué.

«M. Mimran a contribué à (ces) activités publiques de M. Netanyahu au début des années 2000 alors que M. Netanyahu était une personne privée et n'assumait aucune fonction politique», a-t-il ajouté.

M. Mimran «tente de détourner l'attention» en tentant de mettre en cause M. Netanyahu, a dit le bureau du Premier ministre.

Le communiqué ne précise ni le montant, ni les dates, ni les conditions des transferts d'argent.

Le procureur général Avichai Mandelblit a ordonné d'«examiner» le témoignage de M. Mimran «aussitôt qu'il a été porté à sa connaissance», a indiqué une porte-parole du ministère de la Justice. Elle a précisé qu'aucune enquête n'était formellement ouverte.

La question essentielle est de savoir à quelle date M. Netanyahu a touché l'argent. Des médias israéliens ont fait état de versements en 2009. 2009 était une année d'élections législatives qui ont ramené M. Netanyahu à la tête du gouvernement. «Si ces fonds ont été ver-

sés en 2009 pour financer sa campagne électorale et qu'il s'agit d'un million d'euros, c'est illégal. La loi limite à 11 480 shekels (2 670 euros) le montant maximum de la contribution d'une personne privée à un candidat à la députation», disait le commentateur juridique de la radio publique Moshé Negbi. Même si les contributions ont eu lieu alors que M. Netanyahu n'exerçait aucune fonction publique et ne menait pas campagne, la question se pose de savoir si les sommes ont été déclarées au fisc, ajoutait-il.

À la tête du gouvernement depuis 1996, M. Netanyahu a quitté le pouvoir en 1999 après avoir été battu par le travailliste Ehud Barak. Il a repris des fonctions officielles en 2002 en devenant ministre des Affaires étrangères dans un gouvernement dirigé par Ariel Sharon.

Le ministère public français a requis dix ans de prison et un million d'euros d'amende contre M. Mimran et les deux autres principaux prévenus au procès à Paris. Seuls six des 12 prévenus se sont présentés devant le tribunal. Ils comparaissaient libres. Les autres font l'objet d'un mandat d'arrêt. Il pourraient être en Israël. Le tribunal a mis son jugement en délibéré au 7 juillet.

A. D.



A travers les théâtres de l'ouest

La nouvelle pièce «El-Ghalta» en tournée

La pièce «El-Ghalta», toute dernière production du théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» (TRO), est programmée pour une tournée durant les soirées de ramadhan à travers différentes wilayas de la région ouest du pays, a indiqué la direction du TRO.

Par Adéla S./APS

«**C**ette tournée a pour objectif d'offrir l'opportunité aux amoureux du 4^e art de découvrir la nouvelle œuvre qui a été favorablement accueillie par le public lors de la générale donnée le 30 avril dernier au TRO», a-t-on souligné.

Trois représentations d'El-Ghalta sont prévues d'abord au TRO (8, 9 et 11 juin) avant sa mise à l'affiche à la Maison de la culture d'Aïn Témouchent (15 juin), puis aux théâtres de Sidi Bel-Abbès (16 et 17), de Mascara (19), de Saïda (20), et de Mostaganem (26).

Ecrit par Saïd Fahsi et mise en scène par Moulay Meliani, El-Ghalta aborde, sur un ton léger, la thématique du travail de la

femme mariée et les mésententes et tiraillements du couple, entre exigences de la vie moderne et vision traditionnelle dans la société algérienne.

En résumé, Amar, un enseignant de lycée nouvellement marié, est confronté à la volonté de sa femme de travailler afin de l'aider à construire leur couple qui fait face à la dure réalité matérielle de la vie.

Amar finit par céder au désir de sa femme de devenir active, mais cette dernière se rend vite compte que réussir l'équilibre entre son travail à l'extérieur et l'entretien de son foyer n'est pas chose aisée.

Sur les conseils de sa mère, elle décide de recourir aux services d'une bonne sans savoir qu'elle vient d'ouvrir grand la porte à celle qui, bientôt, lui dis-



Ph. DR

putera son mari. C'est le début d'une aventure aux conséquences inattendues.

En plus de cette pièce, le programme élaboré par le TRO pour le mois de ramadhan comprend plusieurs œuvres à succès, dont «Metzeouedj Fi Ofla» de Mourad Senouci qui sera jouée le 16 juin à l'occasion de la célébration de la 10^e année de sa création.

Ce one-man-show interprété par Samir Bouanani dans le rôle d'un mari renouant avec les joies du célibat, a connu plus de 200 représentations en Algérie et à l'étranger, dont une au dernier Festival du rire de Marrakech (Maroc).

Les soirées du TRO seront également enrichies par d'autres spectacles à forte dose en humour, des pièces en homma-

ge au regretté dramaturge Alloula (1939-1994) et des concerts de musique de différents genres.

A. S./APS

Promotion des arts

Vers la création d'un premier marché d'arts plastiques en Algérie

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a indiqué, dimanche à Mostaganem, que son département ministériel œuvre à la création d'un premier marché d'arts plastiques en Algérie.

Dans une allocution à l'occasion de l'inauguration d'une exposition de tableaux de l'artiste Mohamed Khadda en commémoration du 25^e anniversaire de sa mort, M. Mihoubi a souligné que le ministère œuvre avec des spécialistes à la création du premier marché d'arts plastiques en Algérie comportant des œuvres de 120 artistes plasticiens de différentes régions du pays, qui seront mis en vente avec l'organisation d'une campagne médiatique pour encourager ce marché.

Le ministre a signalé un projet de galeries d'arts à Alger et que des contacts sont pris avec le wali pour la reconversion d'un espace en salle de vente de tableaux, tout en annonçant que l'Organisation arabe de la culture, de l'éducation et des sciences (Alesco) publiera prochainement un ouvrage abordant l'art plastique algérien et sa place dans le monde arabe en particulier et dans le monde en général.

Il a affirmé, par ailleurs, que la wilaya de Mostaganem est habilitée à être une des villes de l'art culturel distingué, rappelant qu'elle a réussi à s'imposer sur la scène cul-

turelle avec ce qu'ont réalisé ses enfants dont le chantre Maazouz Bouadjadaj et Mohamed Khadda considéré comme référence des arts plastiques algériens ayant laissé son empreinte dans le mouvement culturel et intellectuel algérien et dans la mémoire de ses élèves.

Le ministre a ajouté que l'Algérie compte plusieurs noms d'artistes plasticiens dont Racim, Issiakhem, Boukhatem, Korichi et Baya, soulignant que la particularité de Khadda est qu'il est autodidacte et doué depuis son jeune âge lorsqu'il travaillait dans l'imprimerie. Le passage de Khadda en France lui a permis de renforcer ses capacités à utiliser les couleurs en testant plusieurs écoles et en optant pour l'abstrait, a encore évoqué le ministre.

Mohamed Khadda a réussi à développer son style dans la production de toiles qui ornent l'exposition inaugurée dimanche, une des plus importantes organisées en Algérie, donnant une idée réelle de l'expérience et du parcours de cet artiste ayant évolué également dans le théâtre, le cinéma et de grandes manifestations économiques en étant un grand adepte de l'évolution de la société algérienne depuis la révolution jusqu'au début des années 90, a ajouté M. Mihoubi. Le ministre a appelé à organiser des sorties au profit des étudiants, des

élèves et des habitants des régions limitrophes pour voir l'art abstrait et assister à cette exposition de deux mois, ajoutant que cette manifestation sera déplacée à Alger, Oran, pour faire découvrir aux Algériens le grand héritage artistique de Mohamed Khadda (1930-1991).

Le ministre a aussi annoncé que la wilaya de Mostaganem sera en 2017 la capitale du théâtre à l'occasion du demi-siècle de la fondation du Festival national du théâtre amateur où tous les théâtres algériens et coopératives et troupes étrangères prendront part à Mostaganem dans des ateliers de formation, des conférences sur l'histoire du théâtre et des hommages à des dramaturges.

M. Mihoubi a chargé M^{me} Nabila Mohammedi de diriger le théâtre régional «Si-Djillali-Benabdelhalim» de Mostaganem et a désigné Mohamed Nouari commissaire du Festival national du théâtre amateur.

Le ministre de la Culture a présidé une cérémonie de remise de cartes de l'artiste professionnel à des chanteurs en genre chaabi, artistes plasticiens, et ce, à la veille de la célébration de la journée nationale de l'artiste le 8 juin. Un tableau artistique réalisé par des artistes locaux intitulé «Abdelkader Ya Boualem» a été présenté à cette occasion.

Racim C.

Au niveau national

Octroi de plus de 4 600 cartes d'artiste

Plus de 4 600 cartes d'artiste professionnel ont été octroyées au niveau national, a-t-on appris, dimanche à Mostaganem, du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a indiqué que cette opération se poursuit, soulignant que cette carte permet à l'artiste de bénéficier d'avantages sociaux.

Visitant la Casbah, la mosquée de Tebbana et Dar El Kaid, M. Mihoubi a affirmé le soutien de son département ministériel et l'accompagnement des autorités locales pour préserver la vieille ville de Mostaganem disposant de sites nécessitant une intervention rapide pour leur protection contre toute détérioration.

Il a souligné, dans ce sens, que la wilaya de Mostaganem dispose du plus grand

secteur préservé, assurant le soutien du ministère de la Culture pour préserver de tels sites historiques et mener des opérations d'urgence pour restaurer le secteur préservé de la vieille ville s'étendant sur une superficie de 103 hectares englobant des quartiers et ruelles, avec le concours des propriétaires d'unités du patrimoine.

R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Bastion 23 (Bd Amara-Rachid, Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 11 juin :

Exposition de photographies «Constantine, regards croisés, patrimoine et culture», dans le cadre du 17^e Festival culturel européen en Algérie.

Salle El-Mougar (Alger-Centre)

Jusqu'au 8 juin :

Film «La z'baida oua nass» de Yahia Mouzahem, à raison de 4 séances par jour : 14h, 17h, 18h et 20h, sauf les 7 et 8 juin à raison de deux séances par jour.

Jeudi 9 juin à partir de 22h30 :

Pensée à Amar Ezzahi
- Nesreddine Galiz
- Mohamed Chetouane
- Aziouz Rais

Vendredi 10 juin à partir de 22h30 :

Pensée à Hadj Boudjemaa El Ankis
- Nawel Illoul
- Didine Karoum
- Hakim El Ankis

Samedi 11 juin à partir de 22h30

Pensée à Cheikh Hasnaoui
- Ali Meziane
- Taous
- Hasnaoui Amechtouh

Au programme des soirées de Dar Abdeltif durant le ramadhan

Du 9 juin au 1^{er} juillet à partir de 22h30

Jeudi 09/06 : Kamel Aziz
Vendredi 10/06 : El Dey
Jeudi 16/06 : Hamdi Benani
Vendredi 17/06 : Hamidou
Jeudi 23/06 : Lila Borsali
Vendredi 24/06 : Djafar Ait Menguellet

Jeudi 30/06 : Imzad
Vendredi 01/07 : Lemma Becharia

Salle Ahmed-Bey de Constantine
Les représentations débute-
ront à 22h30

Le 9/06
- Segni Rachid
- Lyes Benbakir
- Nada Rayhene

Le 10/06
- Troupe El Monchid Abd Eldjalil - Akrouf
- Troupe Abou El Majd
Le 11/06
- Zakia Kara Torki
- Soriya Zebiri
- Orchestre féminin de Malouf

Ligue de football professionnel

Kerbadj s'engage à veiller à l'application «rigoureuse» du professionnalisme

■ Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, reconduit dimanche à main levée pour un nouveau mandat (2016-2020) s'est engagé à veiller à l'application «rigoureuse» du cahier des charges du professionnalisme.

Par Ali S.

«Les clubs doivent se mettre au diapason avec le professionnalisme. Je vais faire de mon nouveau mandat celui de l'application du professionnalisme en veillant au respect des dispositions réglementaires, notamment le lancement des centres de formation qui constitue mon cheval de bataille. Seul, je ne peux rien faire, j'appelle tout le monde à mettre la main dans la pâte pour réussir», a affirmé Kerbadj peu après la fin des travaux de l'Assemblée générale électorale au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger). Kerbadj, en poste depuis juillet 2011, était l'unique candidat en lice. La candidature du président du CSA/NA Hussein Dey Mourad Lahlou a été rejetée par la commission de candidatures pour avoir déposé son mandat en retard. Le quorum a été atteint avec la présence de 30 membres sur les 40 que compte l'Assemblée générale de la LFP.

«Je tâcherai d'améliorer le mode de gestion des clubs sur tous les plans. La mise en place d'un vrai plan social des joueurs (payement et cotisations à la Caisse nationale d'assurances sociales - CNAS-, ndr) sera obligatoire, les clubs devront impérativement s'y mettre», a-t-il ajouté. Invité à s'exprimer sur sa réélection à la tête de l'instance dirigeante de la compétition nationale, Kerbadj n'a pas omis de rendre hommage aux clubs qui l'ont plébiscité. «C'est une marque de confiance de la part des présidents de club. Je n'avais pas de doutes sur ma réélection pour un nouveau mandat au vu des bonnes relations que j'entretiens avec les clubs. C'est une lourde responsabilité et une pression supplémentaire pour moi afin de répondre aux aspirations de l'ensemble des clubs», a-t-il dit. Pour rappel, Kerbadj avait annoncé qu'il n'était pas candidat à un nouveau mandat avant de se rétracter «sur insistance des présidents de club». A. S.



L'annulation du huis clos tranchée prochainement

LA LIGUE de football professionnel (LFP) tranchera lors de la prochaine réunion de son bureau exécutif la proposition de «gracier» les clubs touchés par la sanction du huis clos, a affirmé dimanche le président de cette instance Mahfoud Kerbadj. «Les clubs fautifs veulent que la sanction du huis clos qui vient de leur être infligée soit annulée en vue de la saison prochaine. La question sera tranchée lors de la prochaine réunion du bureau exécutif, il y a des possibilités que ce soit fait», a indiqué Kerbadj à la presse peu après sa réélection à la tête de l'instance dirigeante de la compétition. Même si elle est en baisse sensible par rapport au précédent exercice, la sanction du huis clos a touché lors de la saison 2015-2016 certains clubs, contraints de jouer sans l'apport de leur public. Lors de sa dernière réunion, la commission de discipline de la LFP a infligé au MC Alger et à l'ES Sétif respectivement 2 et 1 matchs à huis clos qu'ils devront purger à partir de la saison 2016-2017, dont le coup d'envoi sera donné le 20 août. De son côté, le CRB Ain Fekroun, rétrogradé en division nationale amateur pour «violations présumées à l'éthique, à la morale et à l'intégrité du championnat de Ligue 2», a écopé de quatre matchs à huis clos suite à un «envahissement de terrain récidive avec faits aggravants (deux arrêts de la partie), et jets de divers projectiles». R. S.

Selon le ministre de la Jeunesse et des Sports La décision de la LFP de rétrograder le CRB Ain Fakroun était courageuse

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a qualifié dimanche à Skikda de «courageuse» la décision de la Ligue de football professionnel (LFP) de rétrograder le CRB Ain Fakroun en division nationale amateur pour «violations présumées à l'éthique». «Le CRBAF a le droit d'introduire un recours contre la décision de la commission de discipline de la LFP et d'attendre la décision finale», a souligné le ministre, relevant que «pareils incidents ne sont pas propres au championnat national mais touchent les plus prestigieuses

clubs», citant le cas de la Juventus. La commission de discipline de la LFP a condamné le CRBAF à la rétrogradation en division inférieure et à une amende de deux millions DA en raison des comportements de ses supporters qui ont influé directement sur le résultat du match l'ayant opposé à l'AS Khroub (0-1) pour le compte de la 30ème et ultime journée du championnat de ligue professionnelle 2. Le CRBAF avait pourtant terminé la saison 9ème au classement général avec 39 points. T. O.

Ligue 1/Transferts

Asselah et Yettou, 3^e et 4^e recrues de la JS Kabylie

LE GARDIEN de but international, Malik Asselah du CR Belouizdad et le milieu de terrain Nassim Yettou du RC Arbaâ, se sont engagés pour eux ans dimanche soir avec la JS Kabylie, club de Ligue 1 algérienne de football, dans un transfert libre, apprend-on de la direction de cette formation. Quelques heures auparavant, les «Canaris» ont fait signer le milieu de terrain de l'ASM Oran, Billel Herbache. La JSK, qui par-

ticipera la saison prochaine à la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) grâce à sa troisième en championnat de l'exercice 2015-2016, est l'un des clubs les plus actifs depuis le début du mercato d'été avec quatre éléments déjà recrutés. Outre Asselah, Yettou et Herbache, l'international olympique, Mohamed Benkabilia (ASMO), a lui aussi rejoint le club phare de la Kabylie, il y a quelques jours. R. N.

ES Sétif

Ait Ouameur, Ziti et Nadji pour clore le recrutement

L'ES SÉTIF (Ligue 1 algérienne de football) compte boucler son recrutement avec l'arrivée de trois joueurs, en l'occurrence le milieu de terrain Hamza Ait Ouameur, le défenseur Mohamed Ziti ainsi que l'attaquant Rachid Nadji, a appris l'APS dimanche auprès de la direction du club des hauts-plateaux. «Nous sommes sur le point de conclure avec Ait Ouameur, Ziti, et Nadji, qui devraient boucler l'opération de recrutement», a indiqué le président du Conseil d'administration de l'Entente Azzedine Arab. L'ESS a enregistré jusque-là l'arrivée de deux éléments : le gardien de but de l'Amel Boussaâda Lyes Meziane et le milieu de terrain du RC Arbaâ Islam Bakir. Côté départs, le dirigeant sétifien a confirmé le transfert du défenseur Djamel Benlameri au club saoudien d'Al-Shabab. «Nous avons reçu une offre officielle de l'équipe d'Al-Shabab pour Benlameri qui ne fera plus partie de l'ESS. Nous sommes en négociations avec nos homologues saoudiens pour conclure le transfert», a-t-il souligné. L'ES Sétif a enregistré l'arrivée à la barre technique du technicien Abdelkader Amrani, en remplacement du Suisse Alain Geiger. Engagée en Ligue des champions, l'ESS entamera la phase de poules le 19 juin à domicile (22h00) face aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns dans le cadre de la 1re journée (Gr. B). La formation égyptienne du Zamalek et nigériane d'Enyimba complètent cette poule. R. G.

USM Alger

Hamdi quitte la barre technique

Le président de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) Rebbouh Haddad a annoncé dimanche le départ de l'entraîneur Miloud Hamdi et évoqué des contacts avec certains coaches étrangers dont le Français Paul Le Guen. «Nous avons proposé à Hamdi le poste d'assistant au sein du futur staff technique, chose qu'il a refusée. Il a préféré tenter une expérience ailleurs, nous lui souhaitons bon courage. Nous sommes en contact avec trois à quatre techniciens étrangers dont le Français Paul Le Guen», a affirmé à l'APS le premier responsable du club. Hamdi (43 ans), qui avait rejoint l'USMA l'été dernier, a réussi sa première expérience comme entraîneur principal d'un

club de l'élite. Il a mené les «Rouge et Noir» pour la première fois de leur histoire en finale de la Ligue des champions (perdue face aux Congolais du TP Mazembe) et aussi à un septième titre de champions d'Algérie. «Le nom du futur entraîneur sera connu dans les prochains jours. Il aura à diriger une équipe qui jouera sur tous les tableaux en 2016-2017», a-t-il ajouté. Sur le plan de l'effectif, l'USMA qui vient de se séparer de deux joueurs (Mohamed-Amine Aoudia et Nassim Bouchemma), a décidé de récupérer son attaquant ivoirien Manucho, prêté la saison dernière au RC Relizane où il s'est illustré en marquant 9 buts. O. Y.

Athlétisme-Meeting de Bratislava

L'Algérienne Belabiod vainqueur en 6,56 m

L'ALGÉRIENNE Romaïssa Belabiod a remporté le concours du saut en longueur du meeting de Bratislava, avec un bond mesuré samedi soir à 6,56 m. Une bonne performance pour l'actuelle meilleure Algérienne au saut en longueur qui a supplanté l'Américaine «Funmi» Jimo, finalement 2^e, en 6,53 m. Elle confirme sa constante progression, après les 6,30 m réalisés le 15 mai dernier au meeting de Mongeron (France), puis les 6,50 m, réalisés quelques jours plus tard à Montpellier (France). Belabiod, déjà qualifiée pour les prochains championnats d'Afrique d'athlétisme, prévus du 22 au 26 juin courant à Durban (Afrique du Sud) se rapproche ainsi des minima exigés pour participer aux Jeux Olympiques de Rio (5-21 août) et qui ont été fixés à 6,70 m. L. B.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Sétif / Décès de deux personnes d'une même famille

Explosion de produits nettoyants dans un commerce

DEUX personnes d'une même famille sont décédées dimanche suite à l'explosion de bouteilles contenant un liquide de nettoyage de téléphones portables, survenue le week-end dernier dans un commerce au centre-ville de Sétif, a-t-on appris auprès de la famille des deux victimes. L'explosion qui s'est produite dans un commerce de téléphones portables à proximité d'Ain El Fouara, monument emblématique de la ville, avait fait sept blessés. Deux des sept

personnes blessées, atteintes de brûlures de 2^e et 3^e degrés, avaient été évacuées vers l'hôpital de Batna, trois vers l'hôpital de Constantine et deux vers l'hôpital infantile de Sétif. L'enquête ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'explosion se poursuit, a déclaré à l'APS le chargé de la communication et de l'information auprès des services de la direction de la Protection civile de Sétif le capitaine Ahmed Lamamra. L. O.

Pour le mois de ramadhan

La Gendarmerie nationale met en place un plan spécial

EN VUE de garantir la sécurité et la tranquillité publiques durant le mois de ramadhan, la Gendarmerie nationale a mis en place un plan de sécurité spécial, indique un communiqué du commandement de la Gendarmerie nationale.

Pour garantir la tranquillité et la sécurité publiques durant le mois de ramadhan, il a été procédé au renforcement des mesures à caractère préventif, dissuasif et répressif par la mise en place de dispositifs sécuritaires supplémentaires, à savoir des brigades territoriales, brigades de sécurité routière et sections de sécurité et d'intervention, précise la même source.

Le plan vise à assurer la protection des personnes et des biens, sécuriser l'environnement du citoyen et garantir un climat de quiétude durant le mois de ramadhan qui coïncide cette année avec la saison estivale, période de grande affluence vers les lieux de plaisance durant les soirées et de multiples déplacements de jour et de nuit à travers les axes routiers ainsi que vers les complexes commerciaux et les mosquées.

Les services de la Gendarmerie nationale ont intensifié les dispositifs de sécurité mis en service, renforcé les mesures préventives et répressives de jour comme de nuit et procédé à la mise en place de dispositifs et de mesures de sécurité supplémentaires pour garantir le contrôle général du territoire.

Le plan concerne aussi l'intensification de l'action de proximité en direction du citoyen ainsi que le contrôle du réseau routier pour assurer la fluidité du trafic routier par une présence permanente sur le terrain et la surveillance rigoureuse des véhicules et des personnes suspectes

dans les différentes régions, ajoute le communiqué.

Pour préserver la stabilité du marché national, éviter les pénuries, contrecarrer toute tentative de contrebande de marchandises ou de produits alimentaires, préserver la santé publique et l'économie nationale, il a été procédé à l'intensification de la surveillance et des patrouilles aux frontières, souligne-t-on de même source.

Pour la préservation de la santé publique, les unités territoriales de la Gendarmerie nationale implantées à travers les communes du pays procéderont au suivi et au contrôle des produits de large consommation au niveau des marchés et des commerces et transmettront des rapports immédiats à propos de tout manque ou hausse des prix aux autorités concernées afin qu'elles prennent les mesures juridiques qui s'imposent.

Les services de la Gendarmerie nationale œuvrent, à travers ces dispositifs opérationnels fixes et mobiles au niveau national que ce soit au niveau des frontières, des zones intérieures, à travers le réseau routier et tout son territoire de compétence, à fournir au cours de ce mois sacré des services de sécurité de proximité au profit des citoyens où qu'ils soient, y compris pendant la nuit.

Le numéro vert 10-55 de la Gendarmerie nationale demeure au service des citoyens 24H/24H durant tous les jours de la semaine pour toute demande de secours ou d'intervention ainsi que le site électronique des pré-plaies <https://ppgn.mdn.dz> et de renseignement, fait savoir le commandement de la Gendarmerie nationale.

Yanis G.

Début de Ramadan



Djalou@hotmail.com

Béchar

Dix quintaux de kif traité saisis

■ Dix quintaux de kif traité ont été saisis hier par un détachement de l'Armée nationale populaire près de la localité d'Oued Semmar à Béni Ouenif (Béchar), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Kamel L.

« Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un

Djelfa Incendie dans un marché au centre-ville

UN INCENDIE s'est déclaré dans la nuit de dimanche à lundi dans un marché au centre-ville de Djelfa, a-t-on constaté. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de la Protection civile, le commandant Amichi Hakim, qui a supervisé l'opération d'intervention a indiqué que « l'intervention rapide a permis d'encercler les flammes qui ont détruit, selon un premier bilan, huit magasins ». Selon lui, une enquête sera diligentée par les autorités compétentes pour déterminer les causes qui l'ont provoqué, soulignant que le sinistre a été maîtrisé et n'a pas fait de victime. Rappelons qu'un incendie similaire s'était déclaré dans ce même marché connu sous le nom de « La Foire », la veille de l'Aid el Fitr en 2009. M. L.

détachement a saisi, ce matin du 6 juin 2016, une importante quantité de kif traité s'élevant à 10 quintaux, près de la localité d'Oued Semmar à Béni Ouenif, wilaya de Béchar », lit-on dans le communiqué.

Par ailleurs, des détachements combinés « ont appréhendé à Tamanrasset et In Guezzam, douze contrebandiers et trois immigrants clandestins et saisi deux véhicules tout-terrain, seize détecteurs de métaux, huit marteaux piqueurs, sept groupes

électrogènes et 1,9 kilogramme de mélange de cailloux et d'or », précise la même source. Aussi à Biskra, un détachement de l'ANP « a arrêté une personne à bord d'un camion chargé de 1 797 téléphones portables, 70 tablettes, 22 000 cartes de recharge et 300 puces électroniques », détaille le communiqué. K. L./APS

Tizi Ouzou

Démantèlement d'un « lieu de débauche »

UN LIEU de débauche a été démantelé la semaine écoulée au village Berkouka, dans la commune de Maatkas (25 km au sud de Tizi Ouzou), a annoncé, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. Selon les indications fournies par la même source, l'opération inscrite dans le cadre de la lutte contre les lieux de débauche et la vente illicite de boissons alcoolisées a été menée par les éléments de la Brigade de recherche et investigation (BRI) en ciblant un local de vente illicite de boissons alcoolisées, servant également de lieu de débauche et prostitution érigé dans le village de Maatkas. Lors de cette descente policière, 14 personnes dont trois hommes et onze femmes ont été interpellés et une quantité de boissons alcoolisées a été saisie. Présentés au parquet de Tizi-Ouzou jeudi dernier, les trois hommes ont été condamnés à la peine de trois années de prison ferme assortie d'une amende de 100 000,00 chacun, pour participation à la création d'un lieu de débauche et de prostitution. Alors que les 11 femmes ont écopé de la peine de 18 mois de prison ferme, assortie d'une amende de 50 000,00 DA pour racolage et prostitution. Hamid M.

Rupture de l'alimentation en eau potable

UNE RUPTURE partielle dans l'alimentation en eau potable due à l'endommagement d'une conduite de distribution est signalée depuis dimanche soir dans quelques quartiers de la commune de Tizi-Ouzou, a-t-on appris, hier, de la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE). Cette coupure a été causée par un glissement de terrain survenu vers 18h au niveau de la cité Bourzazene (relevant du lotissement Tala Allam) et qui a emporté la conduite de distribution qui alimente cinq cités, à savoir les Tours-villas, 5 juillet-240 logements, Tala Allam, Bourzazene et les nouvelles coopératives de l'ex-site « La carrière », qui ont été touchées par cette rupture d'alimentation en eau potable, a-t-on précisé. L'ADE a dépêché une équipe pour procéder aux réparations nécessaires en vue de rétablir l'alimentation en eau potable dans les meilleurs délais, a-t-on rassuré de même source. K. L.